



Vidange d'une fosse septique dans une maison louée

Par **Milou974**, le **28/06/2016** à **15:31**

Bonjour,

Je suis locataire depuis août 2012 d'une maison mitoyenne équipée d'une seule fosse septique pour les 2 logements. En avril 2015, j'ai procédé à la vidange de la moitié de la fosse que j'ai payée à mes frais.

Problème, l'installation s'est totalement rebouchée voilà 3 semaines. Une société spécialisée est intervenue ce matin pour vidanger toute la fosse cette fois. Après inspection, il s'avère que le bac à graisse de la maison d'à côté est mal raccordé (il est relié directement au filtre à eau au lieu de la fosse septique) et que c'est ce qui a bouché la fosse puisque les graisses ne sont pas filtrées. Je précise que le voisin n'a jamais payé de vidange pour l'instant.

Le propriétaire veut me faire une nouvelle fois payer la vidange, en divisant avec le voisin. Est-ce normal? Ayant déjà vidangé ma "part" l'an dernier, puis-je refuser?

Merci de votre aide!